

**MAIRIE DE BRENNILIS  
LE BOURG  
29690 BRENNILIS  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

**L'an deux mille dix, le 16 mars à 9 h30.**

**Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,  
Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.**

**Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariéc, Alexis Manac'h,  
Carole le Boulanger, Sylvie Birhart, Anita Daniel, Jean Faillart, Berc'hed Troadec**

**Absent, excusé: Jérôme Cochenec, procuration à Anita Daniel**

**Convocation: 3 mars 2010**

**Secrétaire de séance: Marcel Gérardin**

**\*\*\*\*\***

**Objet : Adhésion à l'association BRUDED**

Le Conseil municipal de Brennilis,

Après en avoir délibéré,

Décide de renouveler l'adhésion de la Commune à l'Association BRUDED – Bretagne Rurale et Urbaine pour un Développement Durable;

Décide d'acquitter la cotisation correspondante se montant à 111€25 soit 0.25 € par habitant pour une population légale de 445 habitants

Décide que l'adhésion à BRUDED sera automatiquement reconduite d'année en année jusqu'à ce qu'un Conseil municipal en décide autrement;

Décide que les sommes requises en termes de cotisations seront inscrites au budget prévisionnel de fonctionnement de la commune, à la rubrique Subventions de fonctionnement aux associations.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT